



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 71038

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les prisons françaises. L'État a été condamné par la cour administrative d'appel de Douai le 12 novembre 2009 pour les conditions de détention en prison. Il lui demande de préciser les efforts qui devraient être mis en oeuvre pour améliorer les conditions de détention.

Texte de la réponse

La cour administrative d'appel de Douai a condamné l'État pour avoir placé, à la maison d'arrêt de Rouen, des détenus à deux ou trois dans des cellules conçues initialement pour accueillir une seule personne et ne comportant qu'une fenêtre de faible dimension. Cette condamnation est intervenue à titre provisoire dans le cadre d'une procédure de référé et ne préjuge en rien de la décision qui sera rendue au fond par le juge administratif. La maison d'arrêt de Rouen a été construite en 1864. L'architecture des établissements les plus anciens ne répondant évidemment pas aux normes sanitaires et techniques actuelles, l'administration pénitentiaire a entrepris dans les dernières décennies un effort considérable de modernisation. Parallèlement, de nouvelles places ont été créées par la construction de nouveaux établissements. Un programme de construction de 13 200 places, lancé en 2002, s'achèvera en 2012. Un nouveau programme prévoyant la création de 5 000 places supplémentaires et le remplacement de 12 300 places vétustes est également en cours d'élaboration. Il est axé sur l'amélioration des conditions de prise en charge des personnes placées sous main de justice et sur le respect des règles pénitentiaires européennes. Il doit permettre de poursuivre la mise à niveau des établissements pénitentiaires, soit par leur rénovation, soit par reconstruction, afin de mettre en place les prescriptions de la loi pénitentiaire. Ce nouveau programme nous permettra en 2018 de disposer d'un parc d'une capacité de 68 000 places.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71038

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1294

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4061